

CAP QUALITE
FORMATION



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOIR-ET-CHER



F
O
R
M
A
T
I
O
N

**Guider et animer la
découverte du vignoble,
faire rêver le visiteur**

*Réussir à imaginer une nouvelle façon
d'offrir un produit oeno-touristique
familial qui fasse rêver...*

Les 19 et 20 novembre 2012

Rappel sur le Crédit d'Impôt Formation 2012

Vous êtes chef d'entreprise,
et relevez du régime réel d'imposition :
vous avez droit à un crédit d'impôt prenant en compte jusqu'à 40h de
formation par année civile (par entreprise ou par associé en forme Gaec).
Ceci au taux horaire du SMIC, et quelle que soit la forme juridique de votre
exploitation.

Si vous êtes non-imposable, les impôts vous feront un versement
correspondant.

Exemple : pour 4 journées de formation, soit 28 heures, vous pouvez
bénéficier d'un crédit d'impôt de : 28h x 9,00 = 252 euros



REF / FCA : 01 www.qualicert.fr
Formation Professionnelle
Continue des Agriculteurs

Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher -- CFPA Formation
11-13-15 rue Louis Joseph Philippe -- 41018 BLOIS
Tél : 02 54 55 20 18 -- Fax : 02 54 55 20 01
Mail : formation@loir-et-cher.chambagri.fr -
www.loir-et-cher.chambagri.fr



